

Rapport de recherche

**Étude sur les retombées
économiques des organismes
membres de la Corporation de
développement communautaire
Haut-Saint-Laurent**

Pierre Spénard, professeur en sociologie

Éric Pepin, professeur en psychologie

Janvier 2020



CRIMST
Centre collégial de recherche
en innovation et en mobilisation
socioterritoriale

Éditeur - Collège de Valleyfield
169 rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6T 1X6
Canada
www.colval.qc.ca

ISBN 978-2-920918-18-4 (pdf)
© Tous droits réservés
Dépôt légal 1er trimestre 2020

Table des matières

Table des figures.....	4
Résumé.....	5
Problématique et objectif de la recherche.....	6
Les différents secteurs de l'économie sociale.....	9
La recherche en économie sociale.....	10
Les caractéristiques du secteur sans but lucratif de l'économie sociale.....	12
Méthodologie.....	15
La population à l'étude.....	15
La composition de l'échantillon.....	15
Validation.....	16
Procédure de collecte des données.....	16
Présentation des résultats.....	17
Profil des organismes en 2019.....	17
Territoire desservi.....	17
Mission de l'organisme.....	18
Secteurs d'intervention.....	19
Accessibilité.....	20
Personnes rejointes.....	20
Participation citoyenne.....	21
Impacts socioéconomiques.....	22
Les heures travaillées et les salaires versés.....	25
Les retombées économiques.....	26
Les avantages sociaux.....	27
Analyse comparative.....	30
Offre de services.....	30
Participation citoyenne.....	32
Impacts socioéconomiques.....	34
Conclusion.....	36
Bibliographie.....	37
Annexes.....	39
Questions.....	39

Table des figures

FIGURE 1 : REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES DIMENSIONS ET INDICATEURS DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR SANS BUT LUCRATIF DE L'ÉCONOMIE SOCIALE À L'ÉCONOMIE RÉGIONALE	14
FIGURE 2: RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LE TERRITOIRE DESSERVI, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36)	18
FIGURE 3 : RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LEUR MISSION DE BASE, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36)	19
FIGURE 4: MOYENNE, MÉDIANE ET MODE DES VARIABLES NOMBRE DE JOURNÉES OUVERTES, NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE PAR SEMAINE ET NOMBRE DE SEMAINES PAR ANNÉE DES ORGANISMES SELON LEURS PRINCIPAUX SECTEURS D'INTERVENTION, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=28)	20
FIGURE 5 : RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LE TYPE DE POPULATION DESSERVIE, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36)	21
FIGURE 6 : RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LES TÂCHES EFFECTUÉES PAR LES BÉNÉVOLES, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36).....	22
FIGURE 7: RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LES TYPES D'EMPLOIS, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36).....	23
FIGURE 8 : RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON L'ÂGE DES EMPLOYÉS, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36)	24
FIGURE 9 : RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON L'ANCIENNETÉ DES EMPLOYÉS, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36)	25
FIGURE 10 RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LES BAILLEURS DE FONDS, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=36)	26
FIGURE 11 RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LA COUVERTURE PAR UN RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE OFFERT AUX EMPLOYÉS, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=26).....	28
FIGURE 12 : RÉPARTITION DES ORGANISMES SELON LE RÉGIME DE RETRAITE OU LA COTISATION À UN REER PAR L'EMPLOYEUR OFFERT AUX EMPLOYÉS, CDC DU HAUT-SAINT-LAURENT, 2019 (N=21)	28

Résumé

Il existe plusieurs organismes communautaires sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Dans quelle mesure ces organismes contribuent-ils à l'économie de la région ? À ce jour aucune étude ne s'était penchée sur cette question. L'exercice a pourtant été fait à l'échelle nationale et dans certaines municipalités régionales de comté (MRC). La présente étude vise à combler cette lacune. Cette initiative est née d'une collaboration entre le mandataire, la Corporation de développement communautaire (CDC) du Haut-Saint-Laurent et le Centre de recherche en innovation et mobilisation socioterritoriale (CRIMST). L'étude réalisée auprès de 36 organismes communautaires membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent vise à décrire les retombées économiques de ces dernières. Les résultats montrent que l'apport économique des organismes est non-négligeable et, qu'au-delà des indicateurs traditionnels, les organismes communautaires représentent des employeurs importants pour certains groupes sociaux.

Problématique et objectif de la recherche

Ce travail de recherche présente les résultats d'une étude effectuée avec les organismes membres de la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent (CDC du Haut-Saint-Laurent)¹. Le principal objectif de la recherche est d'identifier dans quelle mesure les retombées économiques générées par le fonctionnement des organismes communautaires œuvrant sur territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent (MRC du Haut-Saint-Laurent) sont profitables à la région.

Le secteur communautaire fait partie de l'économie sociale. Cette dernière est maintenant largement reconnue comme un acteur économique à part entière, contribuant au développement des régions, des territoires et de la société québécoise. Par exemple, « l'investissement du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) dans l'écosystème d'économie sociale est estimé à 11 M\$, il a contribué à la réalisation de 186 M\$ en projets d'investissement, au maintien de 278 M\$ de chiffre d'affaires grâce à son financement, à la pérennisation de 5 680 emplois rémunérés (directs et indirects), à l'ajout de 300 M\$ au produit intérieur brut (PIB) du Québec, à l'apport de 42 M\$ versés aux administrations publiques provinciales et de 13 M\$ versés aux administrations publiques fédérales » (Rousselière, Bouchard, Berryman, Léonard, Matuszewski et Tello Rozas, 2017, p.1).

¹ Le Collège de Valleyfield, le Département de sciences humaines et la Direction des études, de même que la Corporation de Développement communautaire du Haut-Saint-Laurent, ont contribué, par leur collaboration et leur soutien, à la réalisation de ce projet. Pour la révision, merci à Shirley Pierre, consultante, et Peggy Roquigny, conseillère pédagogique.

D'un point de vue comparatif, le secteur du communautaire et de l'économie sociale représente plus de 3,5% des emplois au Québec, ce qui en fait un secteur d'activité deux fois plus important que celui de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de la chasse (Arrache et Doyon, 2014) et, ce, malgré le fait qu'une partie du travail qui se fait dans le cadre des entreprises d'économie sociale est un travail bénévole, donc difficilement quantifiable. Ainsi, le poids de l'économie sociale n'est pas systématiquement quantifié, ce qui nuit à sa visibilité. La description du poids de l'économie sociale dans l'économie est importante puisqu'elle permet de développer et d'évaluer les politiques publiques destinées au développement communautaire et à l'économie sociale (London Economics, 2008).

Cette recherche vise donc à quantifier les retombées économiques des sommes investies dans les organismes communautaires, lesquelles représentent une portion non négligeable de l'économie sociale. Autrement dit, l'objectif est de saisir de manière précise le poids économique que le secteur communautaire a sur le territoire du Haut-Saint-Laurent, plus précisément, les membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) dudit territoire. Naturellement, l'économie sociale contribue également au développement socioéconomique et sociopolitique, par exemple à travers l'innovation sociale, l'engagement politique ou l'action collective, mais la présente recherche se limite aux retombées économiques.

De façon plus spécifique, cette recherche vise à :

- promouvoir l'action communautaire;
- contribuer à la reconnaissance du travail du milieu communautaire dans la MRC;
- chiffrer différents phénomènes, dont le travail bénévole;

- recueillir de l'information qui permettrait d'identifier de nouvelles problématiques;
- outiller les acteurs locaux pour favoriser leur coordination;
- faire un portrait des organismes sans but lucratif et voir la place qu'ils occupent dans l'économie.

Bien que l'on sache depuis des années que les organismes communautaires sont des acteurs locaux importants pour le développement socioéconomique (Salamon et Anheier, 1998), aucune recherche ne s'est penchée sur la réalité du Haut-Saint-Laurent. Comme point d'appui à la présente recherche, on s'est inspiré d'une étude produite par la CDC des Chenaux en 2014. À cette époque, la CDC avait sondé ses membres avec l'objectif d'« affirmer la force du réseau communautaire [...] »(Bureau et Brouillette, 2014, p. 11). Par la suite, on a recensé une autre recherche semblable réalisée en 2018, en Estrie (Levasseur, 2018).

La mesure de la contribution du réseau communautaire n'est pas sans soulever d'importantes questions méthodologiques et théoriques. D'un point de vue théorique, le développement communautaire peut être défini de plusieurs façons. Une des façons de définir le développement communautaire est de se référer à la définition de l'économie sociale, qui englobe celle du développement communautaire et social. Il sera question de la définition de l'économie sociale et du développement communautaire dans la prochaine section. Seront ensuite abordées les considérations méthodologiques liées à l'évaluation des retombées économiques dans la suivante. Enfin, les caractéristiques du secteur sans but lucratif de l'économie sociale seront présentées. Ces caractéristiques ont servi partiellement à l'élaboration du questionnaire utilisé dans le cadre de cette étude.²

² En effet, le questionnaire a aussi été élaboré à partir des questionnaires utilisés dans le cadre de recherches antérieures. Celle-ci seront mentionnées dans la section « méthodologie ».

Les différents secteurs de l'économie sociale

L'économie sociale peut être définie comme l'activité d'entreprises dont les finalités sont de remplir des fonctions sociales, plutôt que financières; des entreprises qui sont gérées par des acteurs qui s'associent pour répondre aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale; qui fonctionnent à partir de structures et de règles orientées vers la participation démocratique; et finalement des entreprises dont le patrimoine est collectif : les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable (Favreau, 2005). À partir de cette définition, il est possible d'envisager les catégories suivantes comme constitutives de l'économie sociale et, ce, en fonction des objectifs qu'elle se donne (Rousselière et al., 2017):

- produire ou livrer des biens ou des services collectifs;
- constituer un contrepouvoir au marché officiel;
- offrir de la formation ou des emplois à des personnes exclues du marché du travail;
- opérer au sein de zones géographiques fragiles.

Ces objectifs peuvent être menés par des organismes ou des entreprises qui œuvrent dans différents secteurs de l'économie sociale (Artis, Bouchard, et Rousselière, 2015), différents périmètres pouvant être étudiés :

- le secteur sans but lucratif (des coopératives, des associations ou des fondations);
- les entreprises sociales (des entreprises formelles avec des objectifs de rentabilité à long terme, mais qui sont également engagées à atteindre des objectifs sociaux spécifiques) (Canada, 2018);
- l'économie solidaire (des entreprises informelles, donc qui n'ont pas un statut légal).

Ce travail se limitera à l'étude du premier périmètre, soit celui du secteur sans but lucratif, qui est considéré comme représentant le secteur des organismes communautaires (Arrache et Doyon, 2014). Ce premier périmètre se subdivise en sous-secteurs déterminés en partie par leur finalité. Il y a les organismes communautaires d'enseignement, de soins ambulatoires,

d'assistance sociale, d'arts, de spectacles et de loisirs, les organismes religieux et finalement les fondations, les groupes citoyens, les organisations professionnelles, etc. (Canada, 2018).

La recherche en économie sociale

D'un point de vue méthodologique, deux approches permettant de produire des statistiques à propos de l'économie sociale ont été identifiées: l'approche par les comptes satellites et l'approche par les observations et les enquêtes statistiques (Artis et al., 2015).

L'approche par les comptes satellites est une extension du Système de comptabilité nationale (Nations Unies et Division de statistique, 2006). Ce dernier définit un ensemble de lignes directrices à un niveau international qui vise l'élaboration des comptes nationaux des pays membres et la présentation des statistiques correspondantes aux organismes internationaux de façon à pouvoir les comparer.

Les comptes satellites sont quant à eux plus ciblés, ayant comme objectif de proposer des instructions complémentaires et des approches plus spécifiques pour l'étude de thèmes particuliers. Par exemple, le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de compatibilité nationale* vise à présenter spécifiquement des statistiques en lien avec le secteur sans but lucratif (Nations Unies et Division de statistique, 2006).

Bien que plus ciblée à l'endroit de secteurs spécifiques, cette approche préfère rester dans le cadre du système de compatibilité nationale (SCN) pour pouvoir comparer le secteur des organismes sans but lucratif (OSBL) aux autres secteurs économiques en utilisant des indicateurs semblables et une façon homogène de présenter les données. De plus, l'approche par comptes satellites cherche à mesurer le poids du secteur sans but lucratif en utilisant

des outils existants, fortement normalisés et permettant d'effectuer des comparaisons internationales. Il s'agit donc d'une approche du haut vers le bas (*top-down*) qui ne prend pas en compte toutes les caractéristiques de l'économie sociale (Artis et al., 2015).

Cette approche a comme inconvénient le fait de ne pas remédier aux problèmes posés par l'absence de visibilité du secteur sans but lucratif. Les données seraient par conséquent moins complètes, moins cohérentes et moins structurées autour des organisations étudiées (Nations Unies et Division de statistique, 2006).

Dans un autre ordre d'idées, l'approche par les observations et les enquêtes statistiques mesure également les retombées de l'économie sociale sur un territoire, en plus de mettre l'emphase sur certaines spécificités régionales. Ainsi, il s'agit d'une approche du bas vers le haut (*bottom-up*), moins normalisée, mais plus adaptée à une localité. Cette deuxième approche sera privilégiée dans le cadre de cette recherche. Elle permet d'intégrer des dimensions autres qu'économiques, au sens strict du terme, et de considérer le contexte dans lequel l'économie se développe et évolue (des dimensions socioéconomiques par exemple). Ainsi, les indicateurs retenus pour évaluer l'apport de l'économie sociale sur l'économie de la MRC du Haut-Saint-Laurent seront identifiés à la fois en fonction de leur pertinence vis-à-vis des caractéristiques de la région et des demandes du milieu ainsi que des indicateurs reconnus normativement comme valides en ce qui a trait aux retombées économiques de l'économie sociale.

L'avantage de cette deuxième approche est qu'elle mène à la reconnaissance de l'économie sociale. Elle évite que celle-ci soit considérée uniquement comme un instrument des pouvoirs publics et qu'elle soit méprisée

et banalisée dans le cadre d'une comparaison non adéquate avec d'autres secteurs de l'économie (Artis et al., 2015).

Par conséquent, la représentation de l'économie sociale et des indicateurs qui permettent d'en brosser le portrait sont des constructions sociales. En fonction de ces considérations, il est justifié de se demander à partir de quels indicateurs le poids de l'économie sociale doit être mesuré. Pour identifier les indicateurs, les méthodes inspirées des comptes satellites ainsi que les enquêtes réalisées sur des territoires semblables à celui du Haut-Saint-Laurent ont été considérées.

Les caractéristiques du secteur sans but lucratif de l'économie sociale

Bien que ce travail ne concerne que le secteur sans but lucratif de l'économie sociale, la contribution du secteur sera évaluée à partir des différentes dimensions de l'économie sociale, qui a été plus étudiée. Ainsi, trois axes sont identifiés comme relevant de la contribution de l'économie sociale au développement économique, aussi bien dans la littérature scientifique que dans les enquêtes existantes à ce sujet : celui de la production économique, celui de l'utilisation de ressources et, finalement, de la réponse aux besoins d'un territoire en particulier (Artis et al., 2015).

L'axe de la production économique fait référence au fait que l'économie sociale est un employeur qui produit des biens ou administre des services. L'axe lié à l'utilisation de ressources fait référence aux subsides versés aux organismes. Ces subsides, versés à titre d'aide ou de subventions, peuvent provenir de ressources privées, telles que les cotisations versées à l'organisme ou encore les recettes d'activités, mais aussi de ressources publiques versées sous forme de subventions ou de contrats. Finalement, le dernier axe fait référence au fait que les entreprises d'économie sociale doivent répondre aux

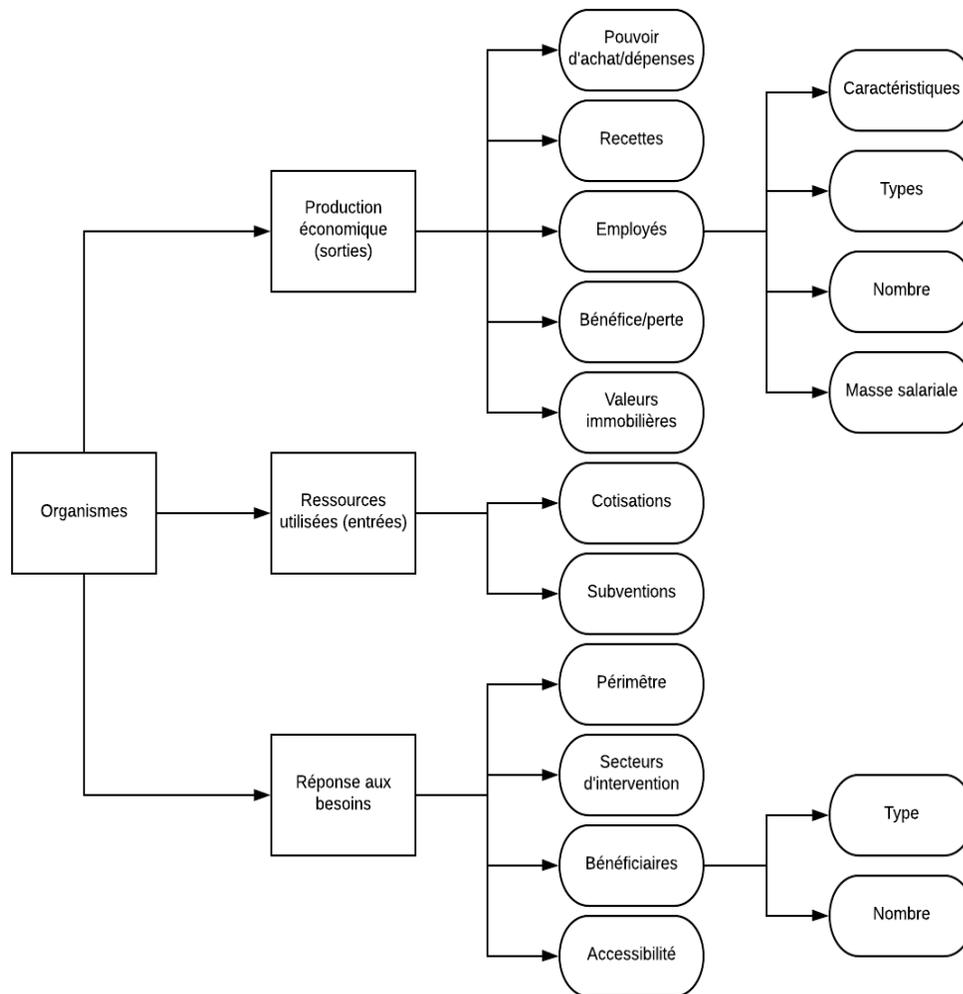
besoins de la population. Le travail d'enquête doit mettre en lumière l'impact de l'économie sociale sur les deux premiers axes.

Bien que la réponse aux besoins de la population soit un objectif central des organismes œuvrant au développement social, ce troisième axe sera partiellement laissé de côté dans le cadre de ce travail de recherche. Ainsi, l'emphase sera mise sur la comparaison entre les différentes formes de production économique des organismes, ainsi que l'utilisation qu'elles font des ressources mises à leur disposition, dans le but d'identifier leur apport global à l'économie du territoire.

La figure 1 présente trois axes qui représentent les dimensions des organismes qui font partie du secteur sans but lucratif de l'économie sociale défini précédemment. Pour chacune des dimensions, les indicateurs correspondants sont mentionnés.

Il existe évidemment plusieurs autres dimensions liées à l'activité des groupes communautaires. Par exemple, dans le cadre de ce travail de recherche, seront laissés de côté des apports importants des groupes communautaires, tels que leur ancrage dans le milieu, les secteurs d'activités et les services qu'ils desservent, ainsi que leur contribution à l'emploi (Klein, 2004).

Figure 1 : Représentation schématique des dimensions et indicateurs de la contribution du secteur sans but lucratif de l'économie sociale à l'économie régionale



Méthodologie

Cette section du rapport décrit les grandes étapes de l'élaboration des outils de collecte de données et de la procédure de collecte de données auprès des organismes. La technique du questionnaire a été utilisée pour récolter les données. Cependant, pour compléter les observations, les rapports annuels des organismes ont été consultés.

Le questionnaire comporte trente-quatre questions regroupées sous différents thèmes, tels que les caractéristiques de l'organisme, les bénévoles, les employés et les données financières. Il a été réalisé avec le logiciel *Sphinx IQ*, puis soumis aux responsables d'organismes via un lien Internet. Les adresses courriel des organismes avaient été transmises par le mandataire.

La population à l'étude

La population de la recherche est l'ensemble des organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent, soit 44 organismes œuvrant dans le secteur sans but lucratif.

La composition de l'échantillon

Malgré les deux relances, l'étude n'a pas pu compter sur l'ensemble des individus de la population cible. En effet, 28 organismes sur 44 ont répondu au sondage, soit 65% des organismes membres de la CDC du Haut-St-Laurent. Les rapports annuels de 8 organismes ont permis de compléter les observations. Il y a donc 36 organismes sur 44 pour lesquels on dispose d'informations, soit 82%.

Validation

Le questionnaire a été élaboré à partir de l'analyse conceptuelle effectuée dans la partie précédente et de plusieurs modèles de questionnaires ayant servi dans d'autres MRC. Afin de s'assurer de la fidélité des indicateurs, on a consulté ceux de Levasseur (2018), de Bureau et Brouillette (2014), de Klein et *al.* (2004). De plus, les rapports annuels des organismes ont été scrutés afin de s'assurer que l'on puisse compléter les observations si nécessaire. Finalement, afin d'assurer la fidélité et la validité des indicateurs, le questionnaire a d'abord été testé auprès d'un responsable de l'organisme mandataire.

Procédure de collecte des données

La collecte des données par l'entremise du questionnaire en ligne a eu lieu du 26 avril 2019 au 17 mai 2019. Deux relances par courriel ont été faites auprès des organismes pour s'assurer que la demande ne s'était pas perdue. Un rappel a aussi été fait par le mandataire.

Du 27 mai au 7 juin, les rapports annuels des organismes fournis par la CDC du Haut-Saint-Laurent ont été consultés afin de compléter les observations. Seuls les rapports présentant des informations récentes (après 2015) ainsi que des données sur les bénévoles, le conseil d'administration et les bilans (ou prévisions) budgétaires ont été retenus. Au total, ce sont 8 organismes dont les données proviennent essentiellement des rapports annuels et des états financiers.

Présentation des résultats

Ce chapitre sert à présenter les résultats de la consultation. Un traitement statistique avec les logiciels *Excel* et *Sphinx IQ* a été effectué afin de présenter les données sous forme de tableaux, graphiques et données construites. Avant de produire les représentations, les données ont été dépouillées des valeurs aberrantes. On a aussi pris soin de retrancher les observations manquantes.

Les résultats de l'étude présentés dans ce chapitre portent sur un échantillon de 36 organismes. En raison du dépouillement, il en résulte que, pour certaines variables, l'échantillon passe de 36 à 28 organismes. Le taux de réponse aux différentes questions est supérieur à 90%, ce qui permet de croire que les résultats sont crédibles et fiables. Il est important de souligner que les résultats ne peuvent se généraliser à l'ensemble des organismes même si, pour certaines variables, on obtient des données pour 82% des organismes.

Les variables ont été regroupées sous les thèmes suivants : profil des organismes, participation citoyenne et impacts socioéconomiques. Ces trois thèmes font chacun l'objet d'une section dans ce chapitre.

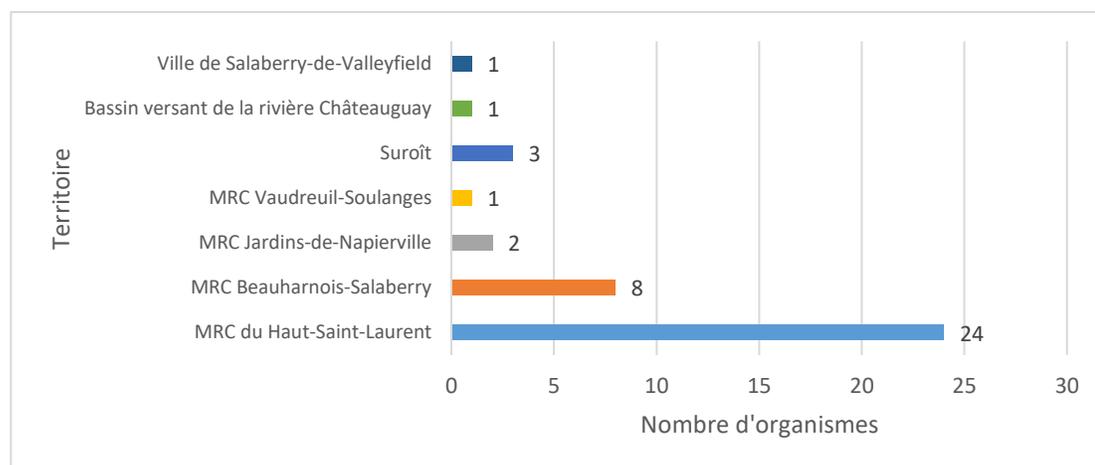
Profil des organismes en 2019

Territoire desservi

La figure 2 permet de voir que les organismes de la CDC du Haut-Saint-Laurent ne dispensent pas uniquement des services sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Bien que près du tiers des organismes œuvrent sur le

territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, un bon nombre desservent aussi d'autres territoires.

Figure 2: Répartition des organismes selon le territoire desservi, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)

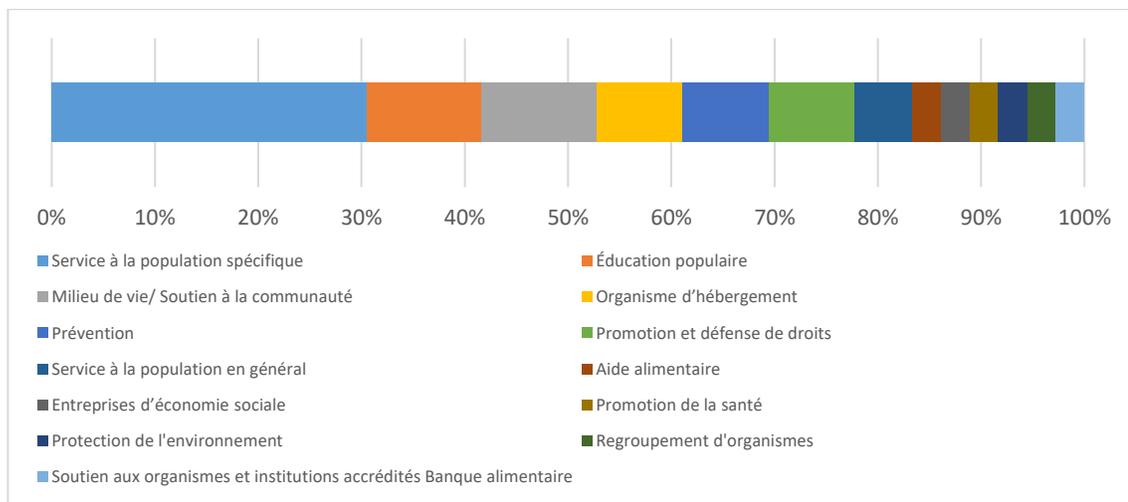


Note : Le total des organismes sondés est de 36, en revanche certains organismes œuvrent sur plusieurs territoires. La somme des territoires desservis n'égalise donc pas la population.

Mission de l'organisme

Près du tiers (30,6%) des organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent se définissent comme des organismes offrant des services à une population spécifique, c'est-à-dire une population à laquelle s'adresse un programme particulier (Paquette et Chagnon, 2000). La figure 3 permet aussi de voir que les types d'organismes les plus présents, après ceux qui desservent une population spécifique, sont ceux qui œuvrent en éducation populaire (11,1%) et en milieu de vie/soutien à la population (11,1%). Plus de la moitié des organismes se retrouvent dans l'une de ces trois catégories.

Figure 3 : Répartition des organismes selon leur mission de base, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



Secteurs d'intervention

Les organismes sondés sont présents dans 25 secteurs d'intervention. Les 3 secteurs principaux d'intervention sont : prévention (11%), information et sensibilisation (10%) et éducation populaire (8%). À eux seuls, ces secteurs d'intervention regroupent près de 30% des organismes. Les autres organismes interviennent, par ordre décroissant en nombre, dans la santé et services sociaux, l'enfance et/ou la famille, la pauvreté, l'alimentation, le développement socioéconomique, l'employabilité et la réinsertion au travail, l'environnement, la promotion et la défense de droits, l'*empowerment*, le maintien à domicile, la santé mentale, l'hébergement, l'alcoolisme et la toxicomanie, la déficience intellectuelle, la référence, l'action bénévole, la communication, la consommation, l'attraction, l'accueil, l'intégration des personnes immigrantes, la culture, la déficience physique et le transport.

Accessibilité

Près de la moitié des organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent sont ouverts 5 jours par semaine, 35 heures par semaine et 52 semaines par année. Le mode est la meilleure mesure pour constater ce fait, car il n'est pas influencé par les valeurs extrêmes. Ainsi 12 organismes sur 28, soit près de 43,0% disent être ouverts à l'année. La proportion est similaire pour ce qui est des organismes qui affirment ouvrir pendant 35 heures par semaine. Pourquoi les moyennes de ces deux variables (nombre d'heures par semaine et nombre de semaines par année) diffèrent grandement du mode et de la médiane (voir figure 4)? D'un côté, trois organismes font relâche durant une saison; de l'autre, deux organismes sont ouverts 7 jours par semaine et 24 heures par jour

Figure 4: Moyenne, médiane et mode des variables nombre de journées ouvertes, nombre d'heures d'ouverture par semaine et nombre de semaines par année des organismes selon leurs principaux secteurs d'intervention, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=28)

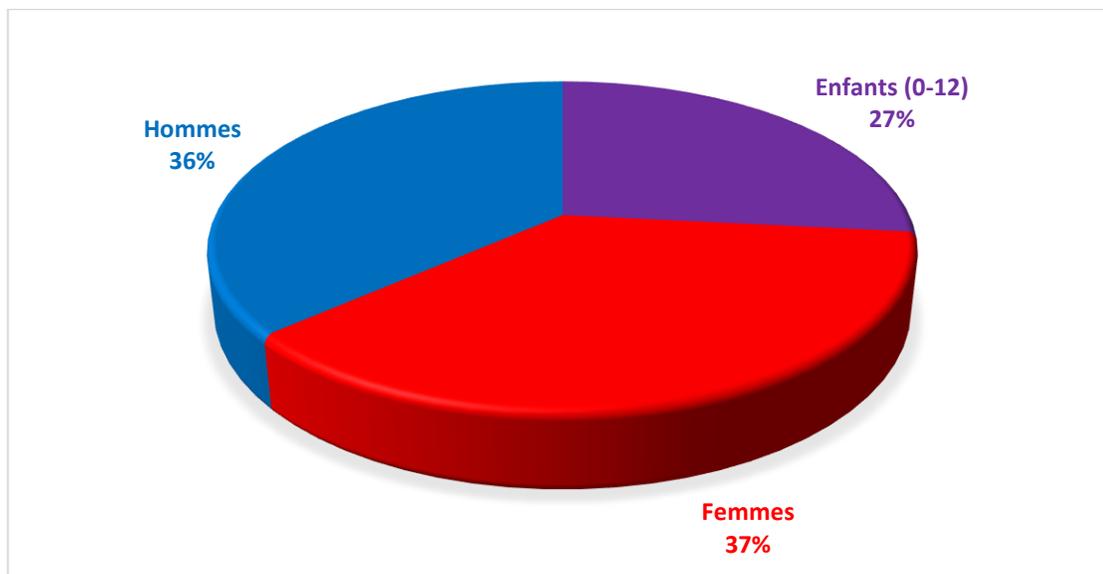
Mesures	Nombre d'heures par semaine	Nombre de jours par semaine	Nombre de semaines par années
Mode	35	5	52
Médiane	35	5	50
Moyenne	46,8	4,9	47,2

Personnes rejointes

Plus de 64 000 personnes³ sont rejointes annuellement par l'un des services offerts par les organismes membres de la CDC. Le nombre n'est pas banal. À titre de comparaison, la MRC compte 21 308 habitants (MRC du Haut-Saint-Laurent, 2019). Comme l'illustre la figure 5, les organismes de la région desservent dans une proportion semblable les femmes (37%) et les hommes (36%).

³ Ce nombre doit être interprété avec prudence car se sont les personnes rejointes que les organismes nous ont fourni et non les personnes différentes rejointes. Certaines personnes utilisent plus d'un service. Nous avons sondé les organismes et non les personnes.

Figure 5 : Répartition des organismes selon le type de population desservie, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



Participation citoyenne

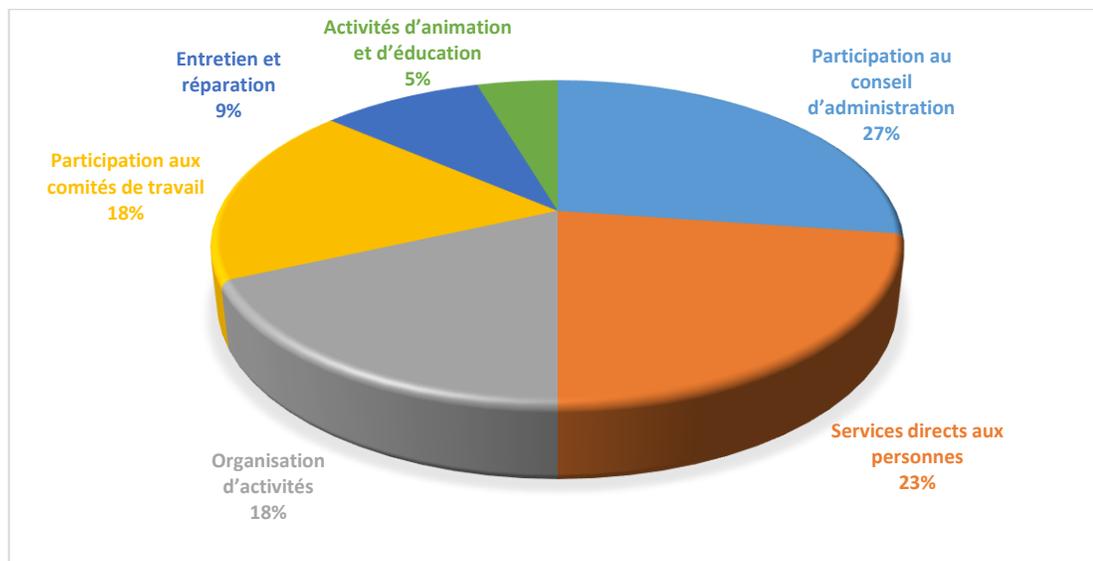
Une des caractéristiques des organismes communautaires est d'impliquer les citoyens dans les prises de décisions. Les organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent comportent près de 6 998 membres⁴. Ils peuvent aussi compter sur le travail et l'expertise de plus de 953 bénévoles⁵. Le nombre d'heures effectuées annuellement par les bénévoles est de 51 578 heures, soit près de mille heures en moyenne par semaine.

En fait, les bénévoles sont un apport essentiel pour réaliser la mission de base de près de 85% des organismes. Ils effectuent des tâches variées, mais se retrouvent principalement au sein des conseils d'administration (27%) et des services directs aux personnes (23%) (voir figure 6).

⁴ Il faut faire attention à ce chiffre car certains membres font partie de plusieurs organismes. Nous avons sondé les organismes et non les personnes.

⁵ Des bénévoles peuvent s'investir dans plusieurs organismes.

Figure 6 : Répartition des organismes selon les tâches effectuées par les bénévoles, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



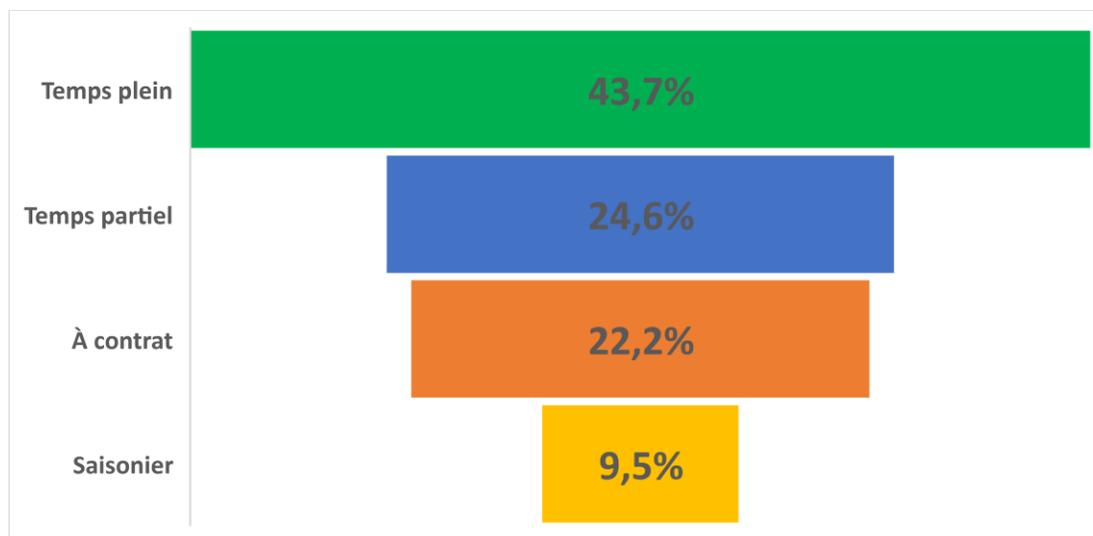
Impacts socioéconomiques

Les organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent contribuent à l'activité économique de la région. Au total 252 employés ont été recensés dans les différents organismes. Le rapport de sexes des employés est de 100 femmes pour 21,2 hommes (100 femmes : 21,2 hommes). En d'autres mots, dans le secteur communautaire de la région, pour chaque groupe de 5 femmes l'on retrouve un homme⁶.

Une part importante (43,7%) des emplois créés par les organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent sont des emplois à temps plein. Les emplois précaires représentés par les catégories « saisonnier » et « à contrat » représentent, quant à eux, près du tiers des emplois offerts par les organismes (voir figure 7).

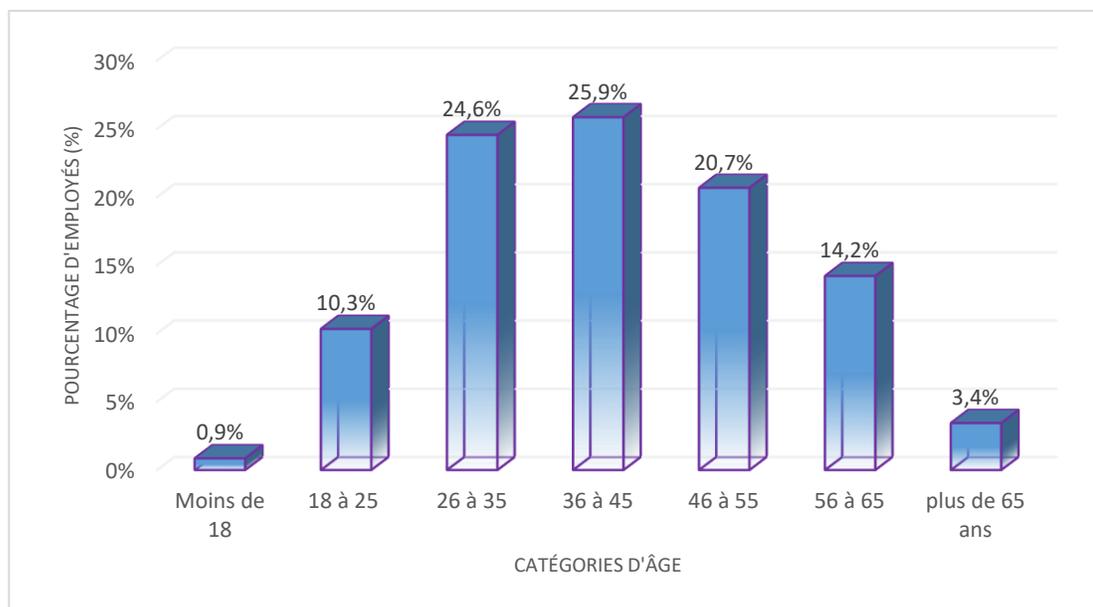
⁶ La marque du féminin employée dans la suite du rapport réfère donc à l'ensemble des personnes employées par les OBNL de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Figure 7: Répartition des organismes selon les types d'emplois, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



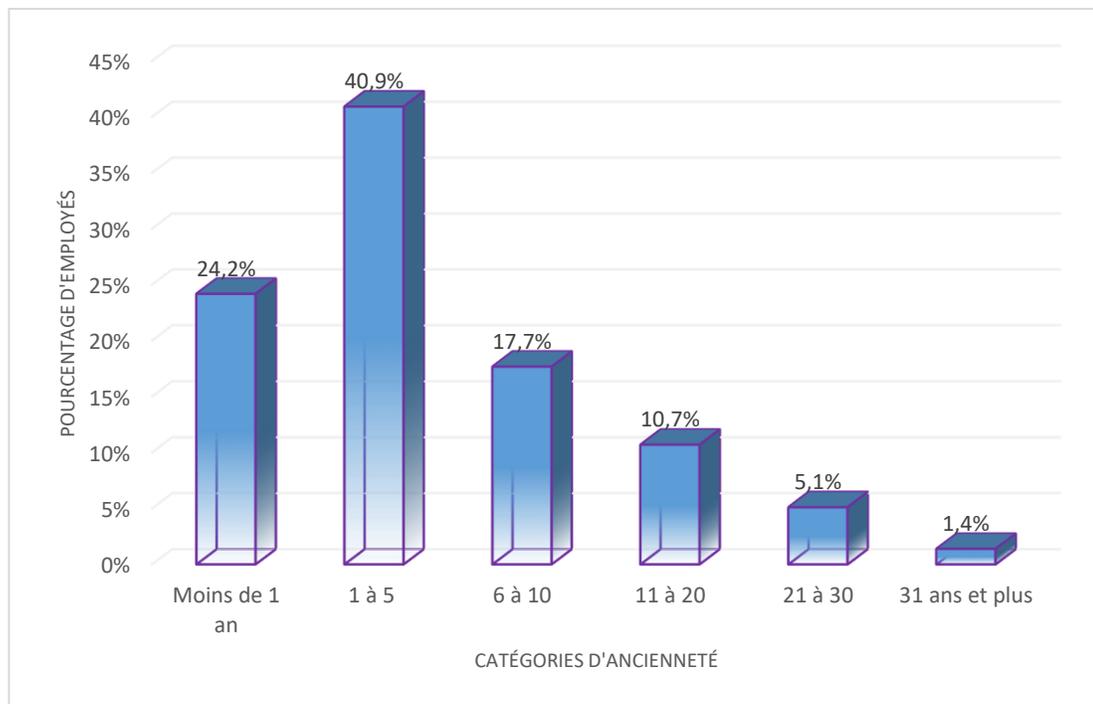
Dans la figure 8, on peut observer que la catégorie d'âge de 36 à 45 ans est celle qui compte le plus d'employées dans les organismes communautaires de la CDC du Haut-Saint-Laurent. Elle compte 25,9% des employées. L'âge moyen de l'ensemble des employées est approximativement de 41,6 ans, l'âge médian de 41,3 ans. Plus du tiers des employées ont 30 ans ou moins. On peut donc affirmer que les organismes communautaires de la région du Haut-Saint-Laurent ont une main-d'œuvre relativement jeune (voir He, Messacar, et Ostrovsky, 2017).

Figure 8 : Répartition des organismes selon l'âge des employées, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



Cette main-d'œuvre est jeune et peu expérimentée comme en témoignent les figures 8 et 9. En fait, près de deux tiers des employées des 36 organismes sondés ont 5 ans et moins d'ancienneté. La proportion des employées avec moins d'un an d'ancienneté est de 24,0% et celle des employées comptant entre 1 et 5 ans d'ancienneté est de 40,9%. Faire carrière dans le domaine communautaire pour un seul et même organisme semble un tour de force! Dans la population sondée, seulement 1,4% des travailleuses était en voie d'accomplir cet exploit.

Figure 9 : Répartition des organismes selon l'ancienneté des employées, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



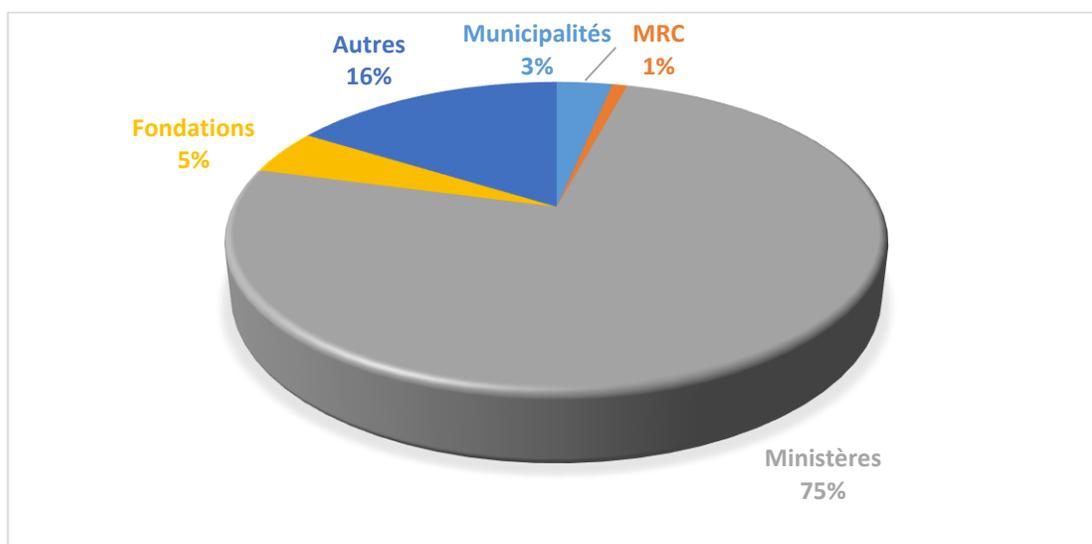
L'étude a permis de recenser plus de 100 travailleuses qui affirment résider dans l'une des villes ou municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Ces 104 travailleuses habitent principalement dans les municipalités d'Huntington, d'Ormstown et de Saint-Anicet.

Les heures travaillées et les salaires versés

Les organismes recensés ont indiqué un total de plus de 3600 heures de travail par semaine pour les employées. On ne peut faire de projection sur une année en raison de la variabilité des horaires de travail et des semaines d'activités des organismes. Cependant, les organismes ont été sondés sur leur masse salariale annuelle. Ils versent approximativement 5 900 000\$ en salaire. Ce montant correspond à un peu plus de 62% des revenus des organismes. Il est donc dire qu'une part non négligeable des revenus des organismes communautaires sont redistribués en salaire.

Les organismes communautaires reçoivent du financement sous diverses formes et par différents bailleurs de fonds. La figure 10 montre que les gouvernements, par l'entremise des ministères, sont les principales sources de financement des organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent. Dans la catégorie « autres », on peut retrouver les levées de fonds, les revenus de cotisation, les frais pour certains services, etc.

Figure 10 Répartition des organismes selon les bailleurs de fonds, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=36)



Les retombées économiques

Bien que les calculs sur les retombées économiques soient sujets à certaines critiques⁷, cette méthode a été reproduite ici afin de permettre d'éventuelles comparaisons avec des études réalisées pour d'autres CDC. Selon la méthode des retombées, l'impact économique direct des organismes communautaires membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent se chiffre à 3 538 569\$ annuellement. Il pourrait même atteindre près de 10 millions de

⁷ La principale critique vient du fait que selon cette approche, tout salaire versé produit des effets induits. De sorte que les retombées économiques sont proportionnelles à l'ampleur des investissements. Donc tous les projets (ou dépenses) sont rentables...

dollars annuellement, en considérant les dépenses induites par les salaires versés aux employées.

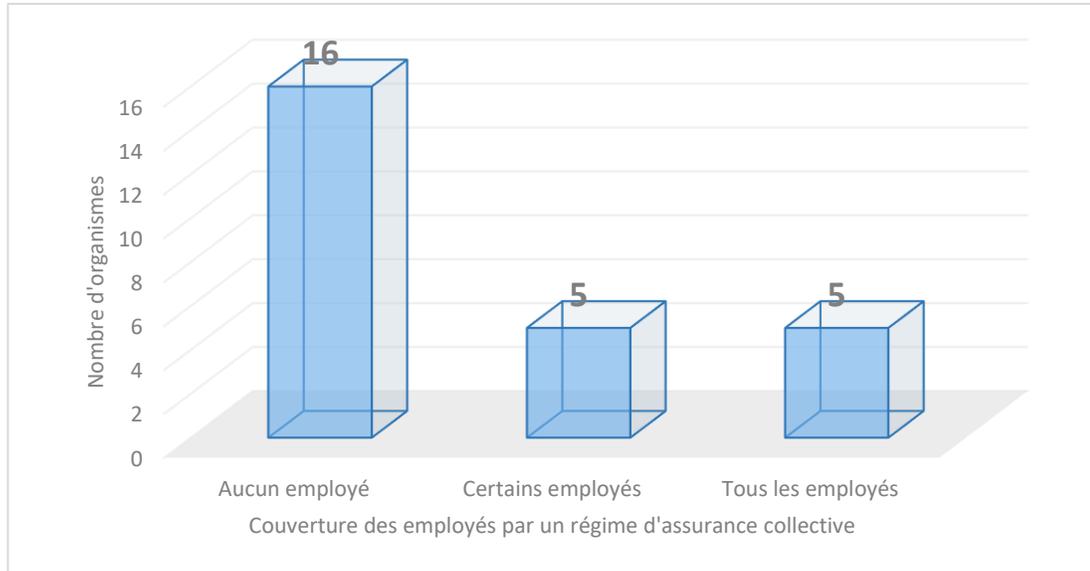
Le pouvoir d'achat⁸ des organismes est 1 929 717\$ de dollars pour l'année 2019. Le pouvoir d'achat dans la MRC du Haut-Saint-Laurent est de 434 549\$. La combinaison du pouvoir d'achat des employées (en utilisant les données sur la masse salariale) et des organismes permet de quantifier l'impact économique direct du secteur communautaire sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. La contribution des organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent à l'économie est donc de plus de 5,5 millions de dollars annuellement.

Les avantages sociaux

L'impact n'est pas que monétaire. Les organismes offrent, en plus des salaires, des avantages sociaux. Il faut néanmoins avouer que ce n'est pas la majorité des employeurs qui fournissent des avantages sociaux. En ce qui concerne le régime d'assurance collective, 10 organismes en offrent un, soit environ 38% d'entre eux (voir figure 11).

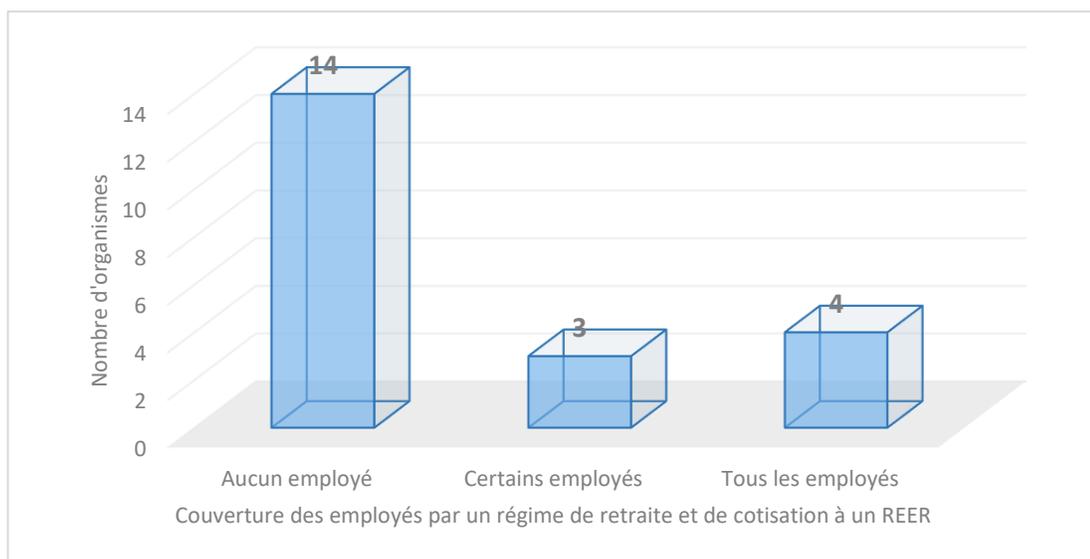
⁸ Le pouvoir d'achat des organismes est obtenu en soustrayant la masse salariale à l'ensemble des dépenses. Ce sont donc les sommes dépensées une fois les salaires versés.

Figure 11 Répartition des organismes selon la couverture par un régime d'assurance collective offert aux employées, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=26)



L'accès au régime de retraite ou à des cotisations à un REER est offert aux employées par 7 des 21 organismes. Par ailleurs, 2 organismes proposent un régime d'assurance collective ainsi qu'une cotisation à un programme de retraite (figure 12).

Figure 12 : Répartition des organismes selon le régime de retraite ou la cotisation à un REER par l'employeur offert aux employées, CDC du Haut-Saint-Laurent, 2019 (N=21)



En terminant, mentionnons que la syndicalisation est faible chez les organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent. Seulement 2 organismes ont mentionné que « certaines employées » étaient syndiquées⁹.

Le secteur communautaire sur le territoire du Haut-Saint-Laurent contribue à l'économie de la région de plusieurs manières. Il offre aux citoyens des services qui ne sont pas offerts par l'entreprise privée. Il regroupe de nombreux bénévoles, ce qui permet le développement d'habilités sociales, professionnelles et personnelles chez les gens impliqués. Finalement, il est un apport indéniable à l'économie de la région. Les retombées économiques se chiffrent à plusieurs millions de dollars.

⁹ Outre L'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome (ATTACA).

Analyse comparative

Dans cette section, les principaux résultats de la présente étude sont comparés à ceux de trois études du même genre effectuées dans les MRC des Chenaux (Bureau et Brouillette, 2014), de Mékinac (Corporation de développement communautaire Mékinac, 2014) et de Bellechasse (Corporation de développement communautaire de Bellechasse, 2018). Les résultats seront également comparés à ceux récoltés dans le cadre d'une étude d'une plus grande envergure effectuée dans l'ensemble de la région administrative de l'Estrie (Levasseur, 2018). Dans les faits, la comparaison concerne trois dimensions : l'offre de services, la participation citoyenne, et les impacts socioéconomiques.

Offre de services

Dans un premier temps, les données récoltées dans le cadre de la présente étude ont permis de constater qu'en ce qui a trait à l'accessibilité, les organismes offrent généralement des services pour une période de 35 heures par semaine, 5 jours par semaine et 52 semaines par année. À titre comparatif, les résultats de l'étude menée dans la MRC des Chenaux indiquent que, de façon semblable, les organismes à l'étude offrent également des services pour une moyenne de 35 heures, bien qu'il y ait une grande variabilité, et que la majorité d'entre eux est accessible 7 jours par semaine. Il est également noté que les organismes sont ouverts, en moyenne, 49 semaines par année (Bureau et Brouillette, 2014).

Les résultats de la présente étude indiquent également que 64 000 personnes ont été rejointes par les divers organismes, pour une MRC qui compte 21 308 habitants. 36% des personnes rejointes sont des hommes, 37 % des femmes et 27 % des enfants. Toujours à titre comparatif, les organismes de la MRC des Chenaux rejoignent 17 170 femmes, 10 595 hommes, 8 403 enfants de 0 à 12 ans ainsi que 366 enfants de 13 à 17 ans, pour une population de 17 875 habitants et un total de 25 organismes (Bureau et Brouillette, 2014).

L'étude effectuée par la MRC de Mékinac en 2014 a montré, de son côté, que les organismes qui y œuvrent rejoignent 8 722 personnes, dont 1332 hommes, 4 580 femmes, 2 650 adolescents et 160 enfants. La proportion de personnes rejointes de sexe féminin, qui s'élève à plus de 50%, est significativement plus élevée que dans 2 des autres MRC comparées.

Contrairement aux organismes de la MRC du Haut-Saint-Laurent, ceux de la MRC des Chenaux et de la MRC de Mékinac rejoignent plus de femmes que d'hommes. Qu'est-ce qui explique cette particularité des organismes de la région du Haut-Saint-Laurent? La réponse réside peut-être dans le type d'organismes de cette région. En effet, les organismes moins fréquentés par les hommes sont ceux de type « Milieu de vie/ Soutien à la communauté » et « Organisme d'hébergement ». Or, ces types d'organismes sont peu nombreux dans la région du Haut-Saint-Laurent, tandis que les autres organismes sont fréquentés également par les hommes et les femmes.

Enfin, les résultats de l'étude récemment effectuée en Estrie permettent d'estimer le nombre de personnes rejointes à 228 960 pour l'année 2018, soit 48% de la population totale de la région sociosanitaire de l'Estrie. Notons que cette estimation est faite pour l'ensemble des 265 organismes visés par l'étude (Levasseur, 2018).

En excluant les résultats de l'étude effectuée en Estrie, qui se situe à une autre échelle, il est possible de constater que les 28 organismes sondés de la MRC du Haut-Saint-Laurent rejoignent 64 000 personnes pour une population de 21 308 habitants (en 2016), comparativement à 36 534 personnes pour les 25 organismes de la MRC des Chenaux pour une population de 17 875 habitants (en 2011) et à 8 722 personnes (en 2016) pour la MRC de Mékinac pour une population estimée à environ 12 600 en 2015. Proportionnellement, il est possible de constater que les organismes de la MRC du Haut-Saint-Laurent rejoignent un nombre significatif de personnes et qu'il y a manifestement des différences en ce qui a trait au sexe des personnes rejointes.

Participation citoyenne

Pour ce qui est de la participation citoyenne, les résultats de la présente étude indiquent que les organismes étudiés possèdent un total de 6 998 membres et de 252 employées qui effectuent pour 3 600 heures de travail rémunéré. De plus, 953 bénévoles effectuent 51 578 heures de travail non rémunéré pour une valeur d'environ 619 000\$ (à 12\$ de l'heure).

À titre comparatif, en 2014, les organismes de la MRC des Chenaux possèdent un total de 2 402 membres et de 221 employés rémunérés à un taux horaire moyen de 16,96\$, dont 91% sont des femmes. Du côté des bénévoles, plus de 733 bénévoles œuvrent au sein des organismes (70 % ont 60 ans et plus) et effectuent pour 27 640 heures de travail non rémunéré pour une valeur équivalente de plus de 407 972\$.

La recherche effectuée dans la MRC de Mékinac en 2014 indique, quant à elle, que les organismes emploient 175 personnes à un taux horaire moyen de 16,96\$, 92% sont des femmes. Plus de 33 765 heures de bénévolat sont effectuées, pour une valeur monétaire de 356 221\$.

De leur côté, les organismes de la MRC de Bellechasse emploient, en 2018, 250 personnes et possèdent une masse salariale totale de 5 549 309\$. Les organismes possèdent également 520 bénévoles qui effectuent un travail non rémunéré pour 31 442 heures par année¹⁰. Les 22 organismes étudiés possèdent un total de 4220 membres.

Il est possible de constater l'importance de l'implication des membres et des bénévoles au sein des organismes des trois MRC comparées. Cela est d'autant plus évident dans le cas des organismes de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui possèdent, proportionnellement, un nombre significativement élevé de membres en comparaison aux autres MRC. Cela est probablement directement lié au fait que les organismes rejoignent aussi un nombre plus significatif de personnes. En comparaison, le nombre important de bénévoles permet également aux organismes de la MRC du Haut-Saint-Laurent de bénéficier d'une main-d'œuvre ayant une valeur monétaire importante. Enfin, le nombre d'employés ne varie pas significativement d'une MRC à l'autre.

Notons également que les 190 organismes étudiés dans le volet quantitatif de l'étude effectuée en Estrie possèdent 6842 bénévoles qui effectuent 236 600 heures de bénévolat ayant une valeur de 2 839 200 dollars au salaire minimum (12\$). Les organismes emploient 1287 personnes (Levasseur, 2018).

Enfin, en ce qui a trait à l'âge des employés, il est étonnant de constater que les employés des organismes de trois des quatre MRC qui sont comparées ici ont une main d'œuvre relativement jeune. En effet, dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, la catégorie d'âge de 36 à 45 ans est celle qui compte (en pourcentage) le plus d'employées dans les organismes communautaires, soit

¹⁰ Ces données proviennent de l'étude effectuée en 2015 : le travail bénévole n'a pas été étudié en 2018.

25,9% des employées. Par ailleurs, un peu plus de 35% des employées ont 35 ans ou moins. La moyenne d'âge de l'ensemble des employées est approximativement de 41,6 ans. Pour ce qui est de la MRC de Bellechasse, sur les 250 emplois, 65% de ceux-ci étaient occupés par des employés de moins de 35 ans en 2015, alors qu'en 2018, sur les 250 emplois, 33% des employés ont moins de 36 ans. Dans la MRC des Chenaux, 52% des 221 emplois sont occupés par des travailleurs de moins de 35 ans. À l'inverse, dans la MRC de Mékinac, environ 109 emplois sur 175 sont occupés par des personnes âgées de plus de 50 ans.

Ces résultats corroborent ceux d'une enquête menée par Statistique Canada qui indiquent que l'effectif des entreprises est caractérisée par une importante hétérogénéité en ce qui a trait à l'âge des employés et, ce, que ce soit pour les entreprises de petites et de grandes tailles (He et al., 2017). En revanche, toujours selon les résultats de cette étude, les entreprises de petite taille enregistreraient une plus forte hausse de la structure d'âge de ses employés. Il est étonnant de constater que les organismes de deux MRC sur quatre semblent échapper à cette tendance.

Impacts socioéconomiques

En ce qui concerne les impacts socioéconomiques des organismes de la MRC du Haut-Saint-Laurent, nous avons constaté que les organismes versent en salaire près de 6 millions de dollars. L'impact économique direct des organismes communautaires membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent se chiffrerait à plus de 3 500 000\$.

En 2019, le pouvoir d'achat des organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent est d'environ 2 millions de dollars. Lorsque que l'on pointe vers la MRC du Haut-Saint-Laurent plus spécifiquement, le pouvoir d'achat des organismes est d'un peu plus de 434 549\$.

À titre de comparaison, en 2014, les 25 organismes de la MRC des Chenaux avaient, quant à eux, des revenus totalisant 11 376 597\$, ainsi que des édifices ayant une valeur mobilière de 2 168 400\$. La masse salariale des organismes s'élève à 5 522 649\$ pour un pouvoir d'achat global de 2 601 856\$. Le volume d'achat global dans la leur MRC est alors estimé à 774 082\$. L'impact économique global des organismes de la MRC des Chenaux est, lui, estimé à 8 532 477\$.

En 2014, pour leur part, les organismes de la MRC de Mékinac possèdent une masse salariale de 2 783 582\$ et un pouvoir d'achat global de 1 400 541\$. Le pouvoir d'achat des organismes dans cette MRC était, quant à lui, estimé à 535 449\$.

Il est possible de constater que la masse salariale des organismes des différentes MRC est équivalente, bien que celle de la MRC de Mékinac, qui possède également moins de groupes communautaires, soit moins élevée. Le même constat peut être effectué en ce qui a trait au pouvoir d'achat. Ainsi les salaires versés par les organismes communautaires sont un moteur économique important pour ces régions. Les organismes membres de la CDC du Haut-Saint-Laurent n'y font pas exception.

Il est possible de conclure en affirmant que ce qui distingue les organismes de la MRC du Haut-Saint-Laurent de ceux des autres MRC est davantage le nombre important de personnes rejointes ainsi que la grande implication des membres et des bénévoles que les retombées économiques en tant que telles, qui, elles, semblent équivalentes.

Conclusion

Il est indéniable que les organismes communautaires du Haut-Saint-Laurent contribuent à l'économie de la région. Le présent rapport en fait état et met en relief l'apport des organismes à l'économie d'une région. Les organismes ont leur utilité qui va au-delà des aspects monétaires. Il serait intéressant d'évaluer les retombées économiques selon d'autres approches et méthodes, mais plus encore dans la mouvance de ce qui se fait dans les grandes villes. L'évaluation de l'impact social de l'action communautaire apporterait un éclairage nouveau sur l'intervention communautaire.

Dans le futur, il serait pertinent de se questionner sur la manière d'évaluer l'impact social. Le but serait de produire des outils novateurs utiles pour les décideurs, les bailleurs de fond et les responsables d'organismes.

Bibliographie

- Arrache, R., et Doyon, D. (2014). *L'importance économique de l'action communautaire et bénévole au Québec*. Consulté à l'adresse https://rqge.qc.ca/wp-content/uploads/2015/02/NoteMESS2014_ImportanceCommunautaireQC.pdf
- Artis, A., Bouchard, M. J., et Rousselière, D. (2015). *L'économie sociale compte-t-elle ? Comment la compte-t-on ? Représentations de l'économie sociale à travers les indicateurs statistique*. Consulté à l'adresse <https://ideas.repec.org/p/crc/wpaper/1502.html>
- Bureau, V., et Brouillette, J. (2014a). *Étude d'impacts socio-économiques*. Consulté le 21 mai, à l'adresse http://www.cdcdeschenaux.ca/images/Rapport____tude_d_impacts_socio____conomiq ue.pdf
- Canada (2018), Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0. Consulté le 18 mars 2019, à l'adresse <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2017/v3/index>
- Corporation de développement communautaire de Bellechasse. (2018). *Portrait socioéconomique du réseau communautaire de Bellechasse*. Consulté le 21 mai, à l'adresse http://www.cdcbellechasse.com/wp-content/uploads/Enquete_reseau_cdc_2018.pdf
- Corporation de développement communautaire Mékinac. (2014). *Portrait socioéconomique des groupes membres de la CDC Mékinac*. Consulté le 23 mai 2019, à l'adresse <http://cdcmekinac.org/wp-content/uploads/2018/03/étude-dimpact-2017-1.pdf>
- Favreau, L. (2005). *Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive*. Montréal: Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités.
- He, J., Messacar, D., et Ostrovsky, Y. (2017). *Relation entre la taille d'une entreprise et l'âge de son effectif: analyse intersectorielle au Canada*. Consulté à l'adresse http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/11-633-x/11-633-x2017010-fra.pdf
- Klein, J.-L. et al. (2004). *La place du communautaire: évaluation de la contribution locale des organisations communautaires*. Montréal: ARUC-économie sociale.
- Levasseur, L. (2018). *Portrait des impacts socioéconomiques et des enjeux des organismes communautaires autonomes de l'Estrie*. Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie.
- London Economics. (2008). *Study on the Impact of Co-operative Groups on the Competitiveness of their Craft and Small Enterprise Members*. Consulté à l'adresse

https://ec.europa.eu/growth/content/study-impact-cooperative-societies-competitiveness-their-craft-and-small-enterprise-member-0_en

MRC du Haut-Saint-Laurent. (2019). *Portrait de la MRC*. Consulté 21 mai 2019, à l'adresse <http://mrchsl.com/portrait>

Nations Unies, et Division de statistique. (2006). *Manuel de comptabilité nationale: manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*. New York: Nations Unies.

Paquette, F., et Chagnon, F. (2000). *Cadre de référence pour le développement et l'évaluation des programmes aux Centres jeunesse de Montréal*. Centre jeunesse de Montréal.

Rousselière, D., Bouchard, M.-J., Berryman Leduc, L., Léonard, M., Matuszewski, J., et Tello Rozas, S. (2017). *Analyse du rôle du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) dans l'écosystème d'économie sociale et mesure des retombées économiques et fiscales de ses investissements*. Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01606300>

Salamon, L. M., et Anheier, H. K. (1998). Social Origins of Civil Society: Explaining the Nonprofit Sector Cross-Nationally. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 9(3), 213-248. <https://doi.org/10.1023/A:1022058200985>

Annexes

Questions

1. Quel est le nom de votre organisme ?

2. Indiquez le type d'organisme qui nous caractérise le mieux?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Prévention | <input type="checkbox"/> Promotion et défense de droits |
| <input type="checkbox"/> Éducation populaire | <input type="checkbox"/> Service à la population en général |
| <input type="checkbox"/> Milieu de vie/ Soutien à la communauté | <input type="checkbox"/> Service à la population spécifique |
| <input type="checkbox"/> Organisme d'hébergement | <input type="checkbox"/> Autre |

Si 'Autre' précisez :

3. Quel est le territoire principalement desservi par votre organisation ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Suroît | <input type="checkbox"/> MRC Jardins-de-Napierville |
| <input type="checkbox"/> MRC Beauharnois-Salaberry | <input type="checkbox"/> Ville de Salaberry-de-Valleyfield |
| <input type="checkbox"/> MRC du Haut-Saint-Laurent | <input type="checkbox"/> Autre |

Si 'Autre' précisez :

4. Indiquez vos principaux secteurs d'intervention (vous pouvez inscrire trois choix au maximum, faites vos choix par ordre d'importance)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Action bénévole | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Alcoolisme et toxicomanie | <input type="checkbox"/> Hébergement |
| <input type="checkbox"/> Alimentation | <input type="checkbox"/> Information / sensibilisation |
| <input type="checkbox"/> Communication | <input type="checkbox"/> Maintien à domicile |
| <input type="checkbox"/> Consommation | <input type="checkbox"/> Pauvreté |
| <input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle | <input type="checkbox"/> Prévention |
| <input type="checkbox"/> Développement socioéconomique | <input type="checkbox"/> Promotion et défense de droits |
| <input type="checkbox"/> Éducation populaire | <input type="checkbox"/> Référence |
| <input type="checkbox"/> Employabilité et réinsertion au travail | <input type="checkbox"/> Santé et services sociaux |
| <input type="checkbox"/> Empowerment | <input type="checkbox"/> Santé mentale |
| <input type="checkbox"/> Enfance / famille | <input type="checkbox"/> Autre |

Si 'Autre' précisez :

5. Combien d'heures par semaine votre organisme est-il accessible ?

6. Combien de jours par semaine votre organisme est-il accessible ?

7. Combien de semaines par année votre organisme est-il accessible ?

8. Exigez-vous une cotisation annuelle ou l'achat d'une carte de membre pour vos utilisateurs de services?

- non oui

Si oui à combien s'élève-t-elle ?

9. Est-ce que cette cotisation leur donne accès à la gratuité des produits et services ou à des produits et services à moindre coût ?

- En tout temps Parfois
 Jamais

10. Vos services et activités sont-ils accessibles sur tarification?

- En tout temps Parfois
 Jamais

11. Avez-vous une tarification différente pour vos utilisateurs de services à faible revenu?

- Non Oui

12. Combien votre organisme compte-t-il de membres?

13. Si vous avez des membres, sont-ils des... (vous pouvez en choisir plusieurs) ?

- Bénévoles Représentants d'organismes/d'institutions
 Membres issus de la communauté Utilisateurs de service
 Autre

Si 'Autre' précisez :

14. Votre organisme doit-il compter sur des bénévoles pour réaliser certaines actions de sa mission?

- Non Oui

15. Combien d'heures approximativement l'ensemble de vos bénévoles travaillent-ils en un an?

16. Quelles tâches réalisent-ils ?

- Activités d'animation et d'éducation Participation aux comités de travail
 Entretien et réparation Services directs aux personnes
 Organisation d'activités Tâches administratives
 Participation au conseil d'administration Autre

Si 'Autre' précisez :

17. Est-ce que des formation (s) sont offerte(s) aux bénévoles ?

- Non Oui

18. Quelle(s) formations sont offertes ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Formation technique | <input type="checkbox"/> Formation sur la culture du mouvement communautaire |
| <input type="checkbox"/> Développement communautaire | <input type="checkbox"/> Formation sur la gouvernance |
| <input type="checkbox"/> Formation à la vie associative | <input type="checkbox"/> Formation sur la problématique |
| <input type="checkbox"/> Formation de croissance personnelle | <input type="checkbox"/> Formation sur l'animation |
| <input type="checkbox"/> Formation en gestion | <input type="checkbox"/> Autre |

Si 'Autre' précisez :

18. Votre conseil d'administration est composé de... ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Bénévoles actifs dans l'organisme | <input type="checkbox"/> Représentants d'autres instances ou organismes |
| <input type="checkbox"/> Employés de l'organisme | <input type="checkbox"/> Utilisateurs de services |
| <input type="checkbox"/> Personnes issues de la communauté | <input type="checkbox"/> Autre |

Si 'Autre' précisez :

19. Quel est le nombre d'heures totales travaillées, par semaine de vos employés ?

20. Combien de semaines par années vos employés travaillent-ils

21. Quel est le montant total de votre masse salariale ?

22. Est-ce que les employés sont syndiqués (outre l'ATTACA)

- Aucun employé Certains employés Tous les employés

23. Quel est le total de vos revenus du 1 avril 2018 au 31 mars 2019 ?

24. Quelles sont les sommes qui proviennent de la municipalité?

25. Quelles sont les sommes qui proviennent de la MRC?

26. Quelles sont les sommes qui proviennent d'un Ministère?

27. Quelles sont les sommes qui proviennent d'une Fondation?

28. Quelles sont les sommes qui proviennent de votre organisme (auto-financement)?

29. Quel est votre pouvoir d'achat global ?

30. Quel est votre pouvoir d'achat dans la MRC du Haut-Saint-Laurent ?

31. Possédez-vous des valeurs immobilières dans la MRC du Haut-Saint-Laurent ?

Non

Oui

32. Quelle est la valeur foncière totale de votre (ou vos) immeuble(s) ?

33. Pour ce(s) immeuble(s), quel est le montant de taxes de votre avis annuel d'évaluation municipale ?

34. Commentaires